



PROJET EDUCATIF

Association Jeunesse Inter Services

"Espace Pluriel" - Bd de la République - 83260 La Crau

☎ 04-94-57-81-94 ☎ 04-94-01-36-98

✉ association@jis-lacrau.com

🌐 <http://www.jis-lacrau.com>

N° Siret : 401 616 867 000 24

Agrément Jeunesse Education Populaire n°83-JEP-05.12.12-56

D.D.C.S. Agrément N°083ORG0315

Conseil d'Administration du 1er juin 2015

PREAMBULE

Jeunesse Inter Services est une association loi 1901. Elle est localisée à La Crau entre Toulon et Hyères (Var). Elle a été créée en 1994 pour répondre aux besoins des jeunes et des parents et elle a pour but :

- D'informer et d'aider les jeunes dans tous les domaines qui les concernent dans leur vie quotidienne.
- D'organiser des séjours, des accueils de loisirs sans hébergement et des activités d'accueil pour les jeunes dans les temps péri et extra scolaires.
- D'organiser et d'animer une structure pour les jeunes permettant l'accueil et le développement d'activités socio-culturelles et de loisirs.

Ainsi, l'association intervient sur les temps péri et extra scolaires tout au long de l'année.

Nos accueils de loisirs peuvent apporter une réponse aux préoccupations suivantes :

- Un temps d'accueil correspondant aux besoins d'organisation de la vie familiale pour les périodes hors temps scolaires.
- Une proposition d'animations offrant une alternative au désœuvrement, à l'oisiveté et à d'autres formes de loisirs plus individualisés.

A. OBJECTIFS EDUCATIFS

Notre association s'engage depuis sa création à développer une politique éducative globale en faveur de l'enfance et de la jeunesse, en accord avec celle de la commune.

Notre ACM est un lieu éducatif, un lieu de vie où le bien-être des enfants et des jeunes est une préoccupation constante. C'est un lieu privilégié d'expression des familles et de leurs enfants/jeunes sur leurs besoins et leurs envies de loisirs. C'est un lieu, en plus de l'école et de la famille, où l'enfant sera guidé afin d'éveiller et d'affirmer sa personnalité pour qu'il devienne un futur citoyen, autonome et responsable. L'accueil de loisirs est également un endroit où il y a des règles de base de vie en collectivité à respecter dont la première est le respect. Respect d'autrui, respect des lieux et respect du matériel.

L'objectif essentiel est la satisfaction des enfants/jeunes accueillis et par conséquent de leur famille. Pour l'atteindre, les activités proposées seront adaptées aux enfants/jeunes en fonction de leurs âges, de leurs capacités et aussi de leurs envies.

Afin que l'enfant/jeune puisse vivre pleinement ses temps d'accueil au sein de notre structure, nous nous sommes fixés un certain nombre d'objectifs à atteindre :

- ❖ Permettre aux enfants et aux jeunes de se réaliser, de construire une vie dynamique et enrichissante.
- ❖ Respecter les rythmes de vie des enfants/jeunes, en leur laissant le choix de gérer leur temps, et apprendre ainsi à être plus autonome et responsable.
- ❖ Permettre à l'enfant/jeune de communiquer, s'exprimer, de partager, de s'épanouir par le biais des activités tout en lui garantissant sa sécurité matérielle et morale.
- ❖ Promouvoir l'accès à la culture, au sport et développer l'apprentissage de la vie sociale en apprenant à partager, à respecter certaines règles en collectivité ; notamment par l'organisation de séjours courts et séjours de vacances.
- ❖ Initier à la créativité et développer toutes formes d'expression, individuelles ou collectives.
- ❖ Découvrir l'environnement, naturel, culturel, virtuel.
- ❖ Sensibiliser les enfants au développement durable par le biais d'activités respectueuses de l'environnement.
- ❖ Sensibiliser les enfants/jeunes à la citoyenneté – Défendre ses droits, remplir ses devoirs. Le citoyen est une personne qui participe en toute connaissance, conscience et responsabilité à la vie de la cité. Le citoyen est une personne consciente et responsable.
- ❖ Habituer les plus jeunes à avoir une activité pendant leurs temps libres afin d'éviter le désœuvrement et la petite délinquance qui peut en découler.
- ❖ Favoriser l'implication des jeunes à la prise d'initiative et à la prise de responsabilité dans leurs projets.

B. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Toutes les modalités de fonctionnement de nos ACM sont détaillées dans un document intitulé « Le Document » qui est mis à jour chaque année.